

> Médecins omnipraticiens

## Urgences : Appel immédiat de candidatures de médecins en disponibilité

Afin d'assurer l'accessibilité au service d'urgence d'une installation d'un CISSS ou d'un CIUSSS confronté à une possible rupture de services en raison d'un manque d'effectif, les parties négociantes ont convenu de la *Lettre d'entente n° 297*. Cette lettre d'entente prévoit des modalités de rémunération particulières pour le médecin qui engage sa disponibilité durant certaines périodes de l'année. Le présent appel de candidatures concerne la période **du 21 juin 2021 au 5 septembre 2021**.

Aux fins d'application de la *Lettre d'entente n° 297*, le médecin dépêché auprès d'une installation d'un établissement désigné est rémunéré selon les modalités relatives au mécanisme de dépannage prévues à l'annexe XVIII de l'Entente et les frais de déplacement sont remboursés selon celles de l'article 30.00. Il ne peut se prévaloir des modalités des lettres d'entente offrant une rémunération bonifiée pour la prise en charge de l'urgence par les médecins de l'installation.

La rémunération versée en vertu de la présente lettre d'entente est sujette aux dispositions du paragraphe 5.3 de l'annexe IX de l'Entente. Elle est donc exclue du calcul du revenu brut trimestriel :

- 5 582 \$ par semaine de disponibilité engagée lorsque le médecin est dépêché dans un établissement, auquel montant s'ajoute la rémunération des services rendus;
- 6 471 \$ par semaine de disponibilité offerte lorsque le médecin n'est pas dépêché par le comité paritaire.

Pour se porter candidat, le médecin doit, entre autres :

- détenir des privilèges pour exercer dans un service d'urgence ou en avoir détenu au cours des trois dernières années;
- être disponible une semaine ou plus et accepter d'être dépêché à quelques heures de préavis dans un établissement où il y a risque de rupture de services.


Pour poser votre candidature, vous devez remplir le [formulaire d'inscription](#) en annexe et le retourner au Centre national Médecins-Québec **le plus tôt possible et au plus tard le 15 mai 2021**.

L'attribution des semaines de disponibilité s'effectue **sans attendre la fin de la période** d'appel de candidatures.

Pour toutes les dispositions et instructions afférentes, consultez la [Lettre d'entente n° 297](#). Vous pouvez également consulter la rubrique [Mécanisme de dépannage](#), sous l'onglet *Facturation* de la section réservée à votre profession, sur notre site, au [www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels](http://www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels).

c. c. Agences de facturation commerciales

### Courriel, site Web et fils RSS

[www.ramq.gouv.qc.ca/courriel](http://www.ramq.gouv.qc.ca/courriel)  
[www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels](http://www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels)  
Abonnez-vous à nos fils RSS 

### Téléphone

Québec 418 780-4208  
Montréal 514 687-3612  
Ailleurs au Québec 1 888 330-3023

### Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30  
(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION À LA LETTRE D'ENTENTE N° 297

- du 21 juin au 5 septembre 2021 -

(La gestion de la présente lettre d'entente est sous la responsabilité du Comité paritaire MSSS-FMOQ sur le dépannage.)

## 1. IDENTIFICATION

Nom		Prénom		Sexe : <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin	
Adresse - Résidentielle :					
Établissement d'attache principal :					
Ind. rég.	Téléphone (résidence) :	Ind. rég.	Cellulaire :	Ind. rég.	Télécopieur :
Adresse électronique obligatoire :					
PERMIS D'EXERCICE		N° du permis		ASSURANCE	
Collège des médecins du Québec		1-		RESPONSABILITÉ :	
				Code de travail	
Langues parlées : <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Anglais					

## 2. DISPONIBILITÉ

- Nombre de semaines de disponibilité offertes : \_\_\_\_\_ semaine(s)
- Veuillez indiquer ci-dessous vos semaines de disponibilité en numérotant vos choix **par ordre de priorité** (1 étant votre 1<sup>er</sup> choix).

Choix n°	Semaine	Choix n°	Semaine	Choix n°	Semaine
	Lundi 21 juin – Dimanche 27 juin		Vendredi 16 juillet – Jeudi 22 juillet		Lundi 9 août – Dimanche 15 août
	Vendredi 25 juin – Jeudi 1 <sup>er</sup> juillet		Lundi 19 juillet – Dimanche 25 juillet		Vendredi 13 août – Jeudi 19 août
	Lundi 28 juin – Dimanche 4 juillet		Vendredi 23 juillet – Jeudi 29 juillet		Lundi 16 août – Dimanche 22 août
	Vendredi 2 juillet – Jeudi 8 juillet		Lundi 26 juillet – Dimanche 1 <sup>er</sup> août		Vendredi 20 août – Jeudi 26 août
	Lundi 5 juillet – Dimanche 11 juillet		Vendredi 30 juillet – Jeudi 5 août		Lundi 23 août – Dimanche 29 août
	Vendredi 9 juillet – Jeudi 15 juillet		Lundi 2 août – Dimanche 8 août		Vendredi 27 août – Jeudi 2 septembre
	Lundi 12 juillet – Dimanche 18 juillet		Vendredi 6 août – Jeudi 12 août		Lundi 30 août – Dimanche 5 septembre

## 3. DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

- Dans les 3 dernières années, avez-vous pratiqué dans un service d'urgence :  Oui  Non
- Spécifiez dans quel(s) établissement(s) vous détenez actuellement des privilèges en urgence et précisez votre statut :

Établissement	Statut

## 4. NOUVEAU DIPLÔMÉ – Vous n'avez pas encore exercé

- Indiquez le nom de l'université où vous avez complété votre formation en médecine de famille : \_\_\_\_\_
- Spécifiez le nom du directeur de programme : \_\_\_\_\_

## 5. SIGNATURE

Apposez votre signature ci-dessous.

	année	mois	jours
--	-------	------	-------

- Veuillez retourner ce formulaire par **courriel** aux coordonnées ci-dessous.

Centre national Médecins-Québec  
1075, chemin Ste-Foy, 9<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1S 2M1

Adresse électronique : [cnmq@msss.gouv.qc.ca](mailto:cnmq@msss.gouv.qc.ca)  
Téléphone : 418 266-6977 / Sans Frais : 1 800 463-2647